

P23/E2,239

GRAN~~T~~ TRUNK RAILWAY SYSTEM

CLAIMS DEPARTMENT

WM. WAINWRIGHT,
GENERAL ASSISTANT & COMPTROLLER.
SIBTHORP WELLS,
CLAIMS AGENT.

OFFICE OF GENERAL ASSISTANT AND COMPTROLLER

MONTREAL, August 16th 1904.

COMMUNICATION
AUG 17 1904
CITÉ DE ST. HENRI

To the Mayor and Council of the City of St Henry.

St Henry. P. Q.

Gentlemen:-

I beg to notify you that a claim has been made against this Company on behalf of Mrs Aimé Laliberte of \$10,000.00, in connection with the death of her husband on 18th June at the St Elizabeth Street crossing, St Henry.

You no doubt have been advised of the details of the accident, as you had a representative at the inquest.

I mention the matter inasmuch as we would look to the City of St Henry to protect us should the parties attempt to press the claim, as under the agreement respecting the crossing at St Elizabeth Street.

Yours truly

Sibthorp Wells

Claims Agent.

Mon Coûte ne pourra être déduite et de plus je ferai faire ce que je pourrai

CITE DE SAINT-HENRI

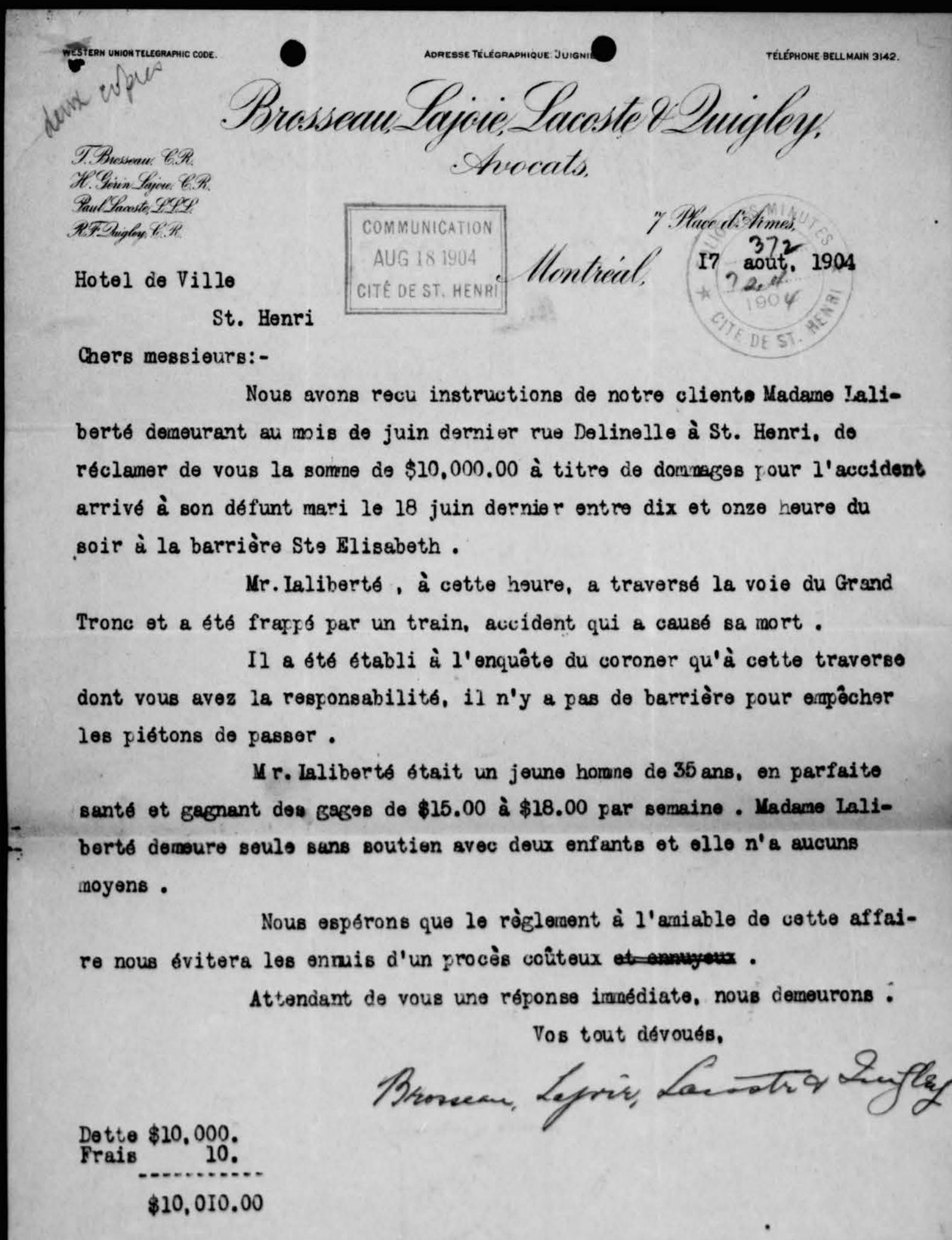
Archive No. 10211

Grand Trunk Ry System
re reclamation de
Dame A. Laliberte
16/8/04



P23/E2,239

P23/E2,239



CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10212

Brosseau, Lajoie et al
reclamation re accident
a Mr. A. Latiberté
17/8/04

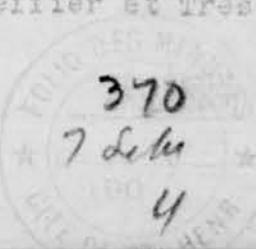


P23/E2,239

~~l'avis de transfert d'impôts et d'octroi~~
~~à Saint-Henri et aux autres~~
~~habitants de la ville de Saint-Henri~~
~~qui ont obtenu une licence d'auberge~~
~~et qui ont obtenu une autre licence d'auberge~~
~~AUX HABITANTS DE SAINT HENRI, SONT FAISSES CEUX QU'IL~~
~~soit déclaré qu'il appartient à leur~~
AVIS PUBLIC est par le présent donné que le conseil de la ci-
-vauté de Saint-Henri procédera à l'examen et l'application pour
transfert de licence d'auberge, à Mr. David Marchand, au lieu et
lieu de résidence d'Alex. A' Connell, 1738 St. Jacques, Lundi le Vingt-deux
dix-huitième jour de Août 1904, à huit heures P.M., à la salle de
l'Hôtel-de-Ville de la cité de Saint Henri, conformément à la
loi.

Donné à Saint Henri sous mon seing et le sceau de la Cor-
poration ce Dix-huitième jour de Août 1904

(Signature) G. M. Sevead
Greffier et Trésorier



Province of Quebec
City of Saint Henri

To the Inhabitants of the city of Saint Henri and to all whom
it may concern.

PUBLIC NOTICE is hereby given that the council of the city of
Saint Henri, will proceed to the examination to grant transfert
of certificate to Mr. David Marchand, in place of Mr. Alex. A' Con-
nell, 1738 St. James, Monday the twenty second day of August 1904
at eight o'clock P.M., at the Town Hall of the city of Saint
Henri, in conformity with the law.

Given at Saint Henri under my hand and the seal of the
Corporation this Eighteenth day of August 1904.

G. M. Sevead
City Clerk.

Province de Québec
Cité de Saint-Henri

je consigne; ce tableau spécial,
certifie que le 18^e jour de Août
mil neuf cent quatre, j'ai affiché trois
copies dument certifiées en français et en
anglais, du présent avis, et ce aux
endroits ordinaires des affiches dans la
Cité de Saint-Henri
Donné ce 20^e jour de Août 1904
pour servir & valoir de que de droit
ce nœil municipal bunal. M. le maire & conseil de St-Henri
Jean-Jacques Léveillé, adjoint au maire
et conseiller municipal, à la police
et à l'administration, étant assis au siège de la ville de St-Henri
le 20 Août 1904.

Adolphus Smead
Constable spécial

Le constable Adolphus Smead
Signature

W

Le constable Adolphus Smead
Signature

Le constable Adolphus Smead
Signature

Le constable Adolphus Smead
Signature

CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10213

Avis & Retour
re dépôt de licence
d'hôtel.

18/8/04



P23/E2,239

P23/E2,239

Province de Québec
Cité de Saint Henri

COMMUNICATION
AUG 20 1904
CITÉ DE ST. HENRI

Je soussigné, Zénon P. Théreault, jure que je remplirai bien et fidèlement mon devoir envers Notre Souverain le Roi, comme constable spécial de la Cité de Saint Henri, sans faveur ni partialité, malice ou mauvaise volonté, que je ferai tout mon possible pour faire maintenir la paix et le bon ordre et que je préviendrai toutes offensées contre la personne et la propriété des sujets de Sa Majesté; et que tant que je demeurerai en exercice, je remplirai au meilleur de ma capacité et connaissance tous les devoirs de ma charge, conformément à la loi.

"Ainsi que Dieu me soit en aide,
Assermenté devant moi à
Saint Henri, ce Vingtième
jour d'Août 1904



Z. P. Théreault
Greffier Cour du Recorder

Z. P. Théreault

CITE DE SAINT-HENRI

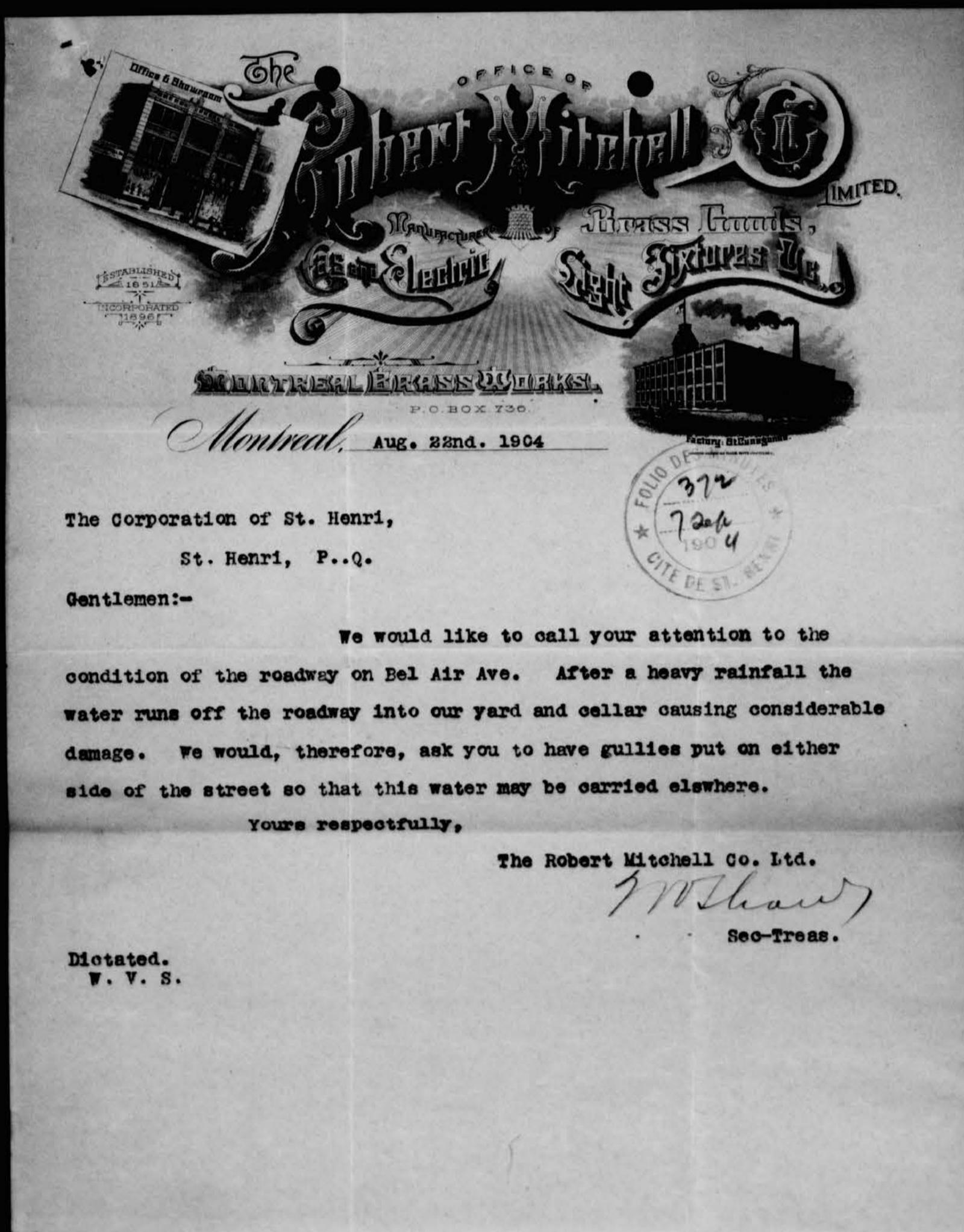
Archive No. 10214

Zenon P. Terreault
serment comme consta-
ble
20/8/04



P23/E2,239

P23/E2,239



Dictated.
W. V. S.

CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10215

The R. Mitchell Cotts
a perdu son chien
sur la
rue Bel Air.

22/8/04



P23/E2,239

P23/E2,239

Louis Coderre, LL.B.

Procureur de la Cité de Saint-Henri

Tel. Bell Main 2784

LOUIS CODERRE

Avocat...
Procureur, Etc.

BUREAU DU SOIR :
HÔTEL-DE-VILLE, ST-HENRI

No. 8 COTE PLACE D'ARMES,
EDIFICE DES TRAMWAYS

Montréal, 18 aout,

190 4

Au maire et aux échevins
De la cité de Saint-Henri.

Messieurs,

Pour faire suite aux lettres que je vous ai déjà écrites dans cette affaire de la cité de Saint-Henri vs. The Waterous Engine Works Company, je vous transmets aujourd'hui une lettre de M. Heneker, avocat, de la société Greenshields, Greenshields & Heneker, par laquelle il se dit autorisé par la Compagnie à accorder à votre conseil jusqu'à la fin de la première semaine de septembre, pour donner une réponse à l'offre déjà faite par la Compagnie et transmise par moi à votre conseil.

Votre bien dévoué,

Louis Coderre



P23/E2,239

TELEPHONE MAIN 3596

CABLE ADDRESS "SHIELDS"

Greenshields, Greenshields & Heneker,

Advocates

Barristers, Commissioners &c.

J.N.GRENSHIELDS, K.C.
R.A.E.GRENSHIELDS, K.C.
R.T.HENEKER
A.W.G. MACALISTER

1224 Notre Dame St.

Montreal, 18-August-1904

Louis Codere Esq.,

Advocate,

City.

Re. St. Henri & Waterous Engine Works

Dear Sir :-

I have instructions from the Company to allow you to have until the end of the first week in September to give us the report of the Council on the subject of our offers to you with respect to the fire engine about which this dispute relates.

Yours truly,

R. J. Neeker



CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10216

Louis Coderre
reçoit une lettre de
Greenshields & Heneker
à Waterous Eugene Wks.
18/8/04



P-2

P23/E2,239

CITE DE ST. HENRI.

M. Eug. Guay (Maire et M. M.
Jas. Ethier, Jas. Senechal, W. Labiche
F. Légaré, Jas. Fortier, W. Robidoux
Jas. Villeneuve et Jas. Mayr

Tous Echevins Municipaux



Messieurs,

Avis spécial vous est donné par le soussigné,
Jules Beauchamp Greffier et Trésorier du Conseil Municipal de
la Cité de St. Henri qu'une SESSION SPECIALE du Conseil de cette
Cité est convoquée par les présentes, par moi pour être tenue au lieu
ordinaire des Sessions du Conseil, Lundi, le vingt-deuxième
jour du mois de Avril ~~mille quatre-vingt-quatre~~
à 8 heures de l'après-midi, et qu'il y sera pris en considération
les sujets suivants, savoir :

1^e Question de M. W. Cantin re action
pour porc à incendie

2^e Questions des réservations à la police
à incendie

3^e Octroi d'un certificat de transfert
de licence d'auberge à M. Joseph Blane
au lieu et place de M. Edelard Marand
2341, St-Jacques

4^e Octroi d'un certificat de transfert
de licence d'auberge à M. David
Marland au lieu et place de M. McConnell
au no 1738 de la rue St-Jacques

Donné à St. Henri, sous mon serment, ce dix-septième
jour d'Avril 1904 D. Senechal
Greffier et Trésorier.

P23/E2,239

Province de Québec
Cité de Saint-Henri

Le. Adel Dagenais constable spécial
de la Cité de St Henri, certifie sous
mon serment d'officier que le 17^{ème}
jour d'août 1904, j'ai fait à chacun
des mains mentionnées dans le présent avis
un double d'icelui, et ce portant et laissant
le dit double à une personne raisonnable
et à chacun de leur domicile.

En foi de quoi j'ai fait et donné le
présent rapport pour servir et valoir en
que de droit, ce 20^{me} jour d'août 1904

constable spécial
Adel Dagenais

CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10217

Avis & retour
assemblée spéciale
22/8/04



P23/E2,239

P23/E2,239

St Henri 22. Aout 1904

Messieurs du conseil de Ville de St Henri

Monsieur David Marchand
ayant demandé un transfer de
license, pour le no 1738 St Jacques,
je demande, à votre honorable
Conseil de protéger mes droits,
murs M. Alex O'connell.

Un montant de \$1450. m'est dû
par Mons. O'connell; et je désirerais
qu'il soit question de ce montant
entre nous sur le contrat existant
entre Mons David Marchand &
A. O'connell; Avant que cette
license soit transférée.

Votre dévoué

J. Trudeau

Retra. par Mr Trudeau a 31 Aout 1904

J. Trudeau



CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10218

Zenon Trudeau
réclamation contre trés.
fert. Alex O'Connell
à D. Marchand.

22/8/04



P23/E2,239

P23/E2,239

The Book of Canada

will be thoroughly representative of the Dominion. We want illustrations, Articles on Canadian Industries, Statistics, Facts of any character that can be woven into an interesting story on this subject.

Send to us for blanks or any further information.

ENDORSED BY THE LEADING COMMERCIAL BODIES OF THE WORLD.

EDITORIAL STAFF

CAPT. E. J. CHAMBERS,
Gentleman Usher the Black Rod the Senate,
HISTORICAL,
FRED'K GEORGE, ESQ., F. S. CAMERON, ESQ.,
COMMERCIAL WRITERS,
ASSISTED BY LOCAL WRITERS THROUGHOUT THE DOMINION.

JOS. T. CLARK, ESQ.,
Editor "Toronto Star,"
HISTORICAL & INDUSTRIAL.

The Book of Canada.

BY THE BOOK OF CANADA COMPANY.

Merchants Bank Chambers,
MONTREAL.
TEL. MAIN 1741.

Standard Stock Exchange,
TORONTO.
TEL. MAIN 3670.

ADDRESS ALL COMMUNICATIONS TO THE BOOK OF CANADA CO.

Montreal, Aug. 25th, /04.

Mr. L. N. Senecal,

Clerk St. Henri,

Dear Sir:-

We desire to ask you again what progress has been made in securing the matter for the article on St. Henri which is to be incorporated in the 'Book of Canada'? Portraits of the City Officials are to appear in this and we should be glad to know if you are able to secure them, as stated in our former letter we will furnish you with orders on a photographer if necessary.

We should be pleased to hear from you at your very early convenience.

Yours truly,

The Book of Canada Co.

M. M. Marceau



CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10219

Book of Canada
demande des renseigne-
gements.

25/8/04



P23/E2,239

P23/E2,239

St. Henri, le 27 Août 1904.

A Son Honneur le Maire et
M.M. les chevins de la Cité
de St. Henri.,



COMMUNICATION
AUG 27 1904
CITE DE ST. HENRI

Messieurs,

L'humble requête du soussigné expose respectueusement:
Que je suis commerçant de fruits depuis un grand nombre d'années, exerçant mon négocie en plusieurs endroits, notamment dans les limites de la Cité de St. Henri, muni d'une licence acquittée, pour l'année 1904-1905 au montant de cent piastres; Que j'ai appris officiellement de la Corporation, quelque temps après mettre conformé aux exigences des règlements de la Cité de St. Henri, que tous les commerçants, cultivateurs, fermiers, résidant en dehors de la Municipalité, avaient obtenu le privilège d'écouler et de colporter leurs produits similaires aux siens, dans St. Henri, sans être astreints de payer un seul sou de licence, leur permettant ainsi, en étant gratifiés d'une telle faveur, de me faire une concurrence très dommageable et partant des plus ruineuses à mon commerce..

Veuillez croire Messieurs, que si j'eusse su, que les cultivateurs, fermiers, etc... devaient jouir du privilège exclusif sus-mentionné, je ne m'aurais certainement pas muni de licence et fait le commerce de fruits à St. Henri..

O'est pourquoi, Messieurs, comptant sur l'esprit de justice qui vous anime, je sollicite de vous, la faveur de vouloir réduire le montant de \$100.00 que j'ai payé cette année à \$50.00 et de me faire remise de cette dernière somme de \$50.00 à titre de compensation pour la concurrence ruineuse, que j'ai à supporté dans les conditions exceptionnelles où je me trouve actuellement placé..

Je crois Messieurs qu'en payant \$50.00 par année pour exercer mon métier de colporteur de fruits dans St. Henri, c'est bien raisonnable dans les circonstances..

Et votre requérant ne cessera de prier.

Votre très humble et dévoué serviteur.

Leandre Cézirouar

Commerçant de fruits.

N°140 Rue Gulgford
Montreal

CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10220

Leandre Girouard
re taxe d'affaire.
27/8/04

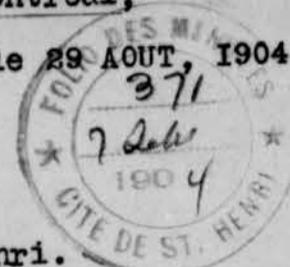


P23/E2,239

P23/E2,239

St-Henri de Montréal,

le 29 AOUT, 1904.



A Son Honneur le Maire
et M.M. les Echevins

de la Cité de St-Henri.

Messieurs:-

L'humble requête du soussigné expose respectueusement:-

Que je suis commerçant de légumes depuis quelques années, exerçant mon négoce en plusieurs endroits, notamment dans les limites de la Cité de St-Henri, muni d'une licence acquittée pour l'année 1904-05, au montant de \$ 100.00;

Que j'ai appris officiellement, quelque temps après m'être conformé aux exigences des règlements de la Cité de St-Henri, que tous les commerçants, cultivateurs, fermiers, etc., résidant en dehors de la Municipalité, avaient obtenus le privilège d'écouler et de colporter leurs produits similaires aux miens dans St-Henri, sans être astreints de payer un seul sou de licence, leur permettant ainsi, en étant qualifiés d'une telle faveur, de me faire une concurrence très dommageable et par tant des plus ruineuses à mon commerce.

Veuillez croire, Messieurs, que si j'eusse su, que les cultivateurs, fermiers, etc., devaient jouir du privilège exclusif susmentionné, je ne m'aurais certainement pas muni d'une licence pour faire le commerce de légumes à St-Henri.

C'est pourquoi, Messieurs, comptant sur l'esprit de justice qui vous anime, je sollicite de vous, la faveur de bien vouloir réduire le montant de \$ 100.00 que j'ai payé cette année à \$ 50.00, et de me faire remise de cette somme de \$ 50.00 à titre de compensation pour la concurrence ruineuse que j'ai à supporter dans les conditions exceptionnelles où je me trouve actuellement placé.

Je crois Messieurs, qu'en payant \$ 50.00 par année pour exercer mon métier de colporteur de légumes dans St-Henri, c'est bien raisonnable dans les circonstances,- et votre requérant ne cessera de prier.

Votre très humble et dévoué serviteur,
136 rue Beaudry Jas. Benoit

CITE DE SAINT-HENRI

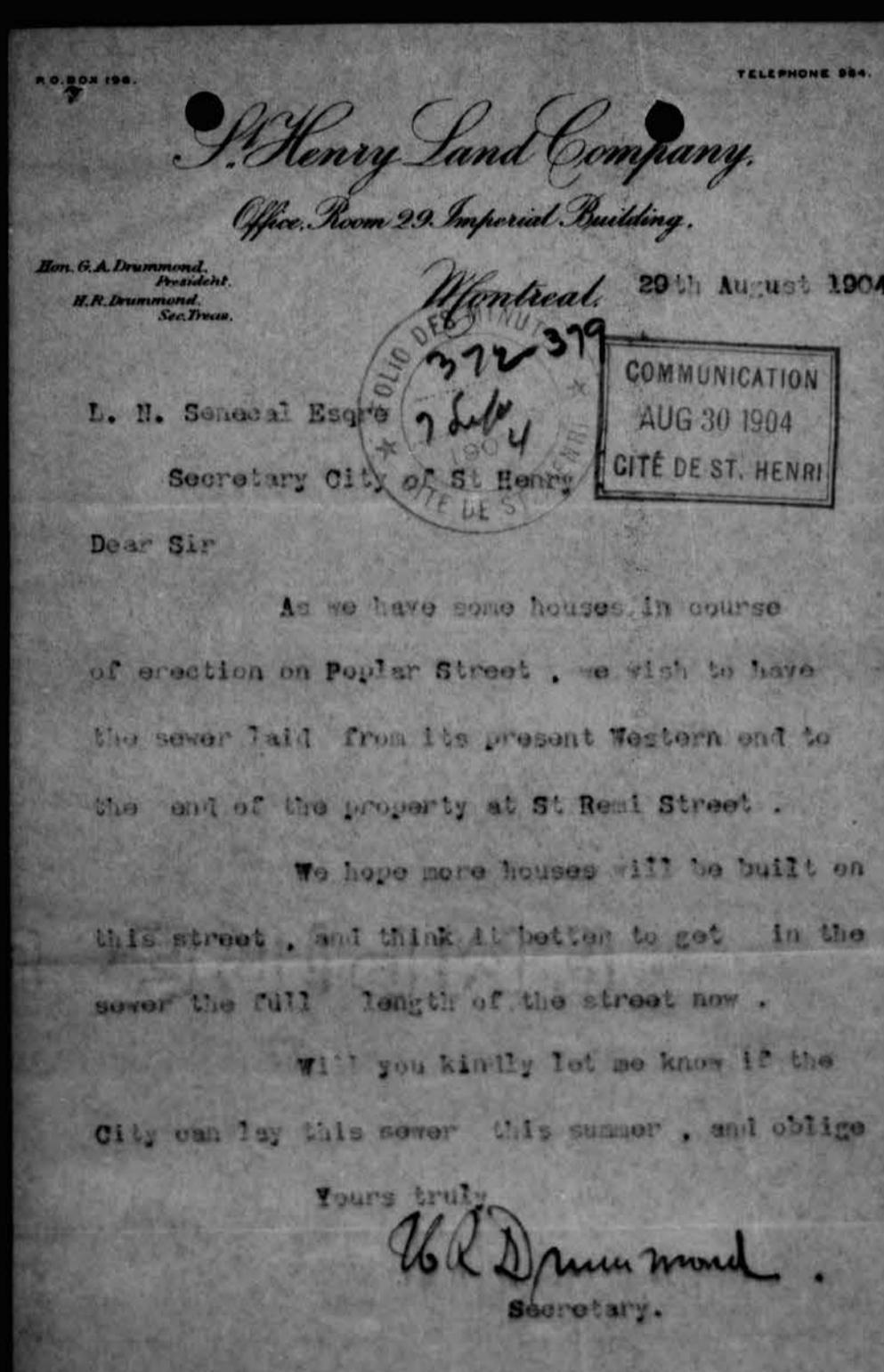
Archive No. 10221

Joseph Benoit
relâché d'affaire.
29/8/04



P23/E2,239

P23/E2,239



CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10222

St Henry Land Co.
rejoignue rue St. Remi.
29/8/04



P23/E2,239

P23/E2,239

Saint-Henri 30 Août 1904

Mon Honneur le Maire et
Messrs les Cochemis de la
Cité de St-Henri

Messieurs



Depuis long temps déjà
J'ai demandé à votre honorable Conseil une augmentation
de salaire me croyant justifiable d'invagin ainsi
par les services que je rends à votre département de Feu
& Police comme électricien. Quoique, encouragé par
le comité du feu et plusieurs de vos membres, Je
n'ai pas encore reçu l'augmentation désirée.

Croyant que les vacances
ont pu être la cause du retard de votre décision
à cet effet, Je faire donc dressueurs les iechins
de monsieur buri jandu ma requête en considération
et m'accorder ce qui selon mon humble opinion
est très légitime et raisonnable.

Votre dévoué serviteur

Damase Campeau
Ébéniste et électricien des
Dept de Feu & Police

CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10223

Damase Campneau
demande une augmen-
tation de salaire.

30/8/04



P23/E2,239

CITE DE ST. HENRI.

A. Eug. Guay

Maire et M. M. Joseph

, Ethier, W. Robidoux, W. Labrèche, Chs. Fortier, Joseph

, Senecal, F. Sigouin, Joseph Villeneuve et J.A. Major

Tous Echevins Municipaux



Messieurs,

Avis spécial vous est donné par le soussigné,
L.N. Senecal
~~Jules Beauchamp~~ Greffier et Trésorier du Conseil Municipal de
la Cité de St. Henri qu'une SESSION SPECIALE du Conseil de cette
Cité est convoquée par les présentes, par moi, pour être tenue au lieu
ordinaire des Sessions du Conseil, Mercredi, le Trente-unième
jour du mois de Août Neuf cent quatre-vingt-
à huit heures de l'après-midi, et qu'il y sera pris en considération
les sujets suivants, savoir :

- 1o Question de M.M. Cantin re action pour pompe à incendie
2o Question des réparations à la pompe à incendie
3o Octroi de certificats de transferts de licence d'auberges à
Mr. Joseph Leblanc au lieu et place de Mr. Adélard Ménard, 2341
St. Jacques, et à Mr. David Marchand au lieu et place de Mr. Alex
O'Connell, 1738 St. Jacques.
4o Requête des citoyens de la rue Ste. Marie, demandant la pose
de conduites d'eau sur cette rue.

Donné à St. Henri, sous mon serment, ce Vingt-neuvième
jour d'Août 1904 189

L.N. Senecal

Greffier et Trésorier.

L.N. Senecal, Maire

P23/E2,239

Province de Québec
Cité de Saint Henri

Je, soussigné, Adolphe Senecal, constable spécial de la Cité de Saint Henri, certifie par les présentes et fais rapport sous mon serment d'office que le Vingt-neuvième jour d'Août mil neuf cent quatre, j'ai signifié à chacun des noms mentionnés dans le présent avis, un double d'icelui, en portant et laissant le dit double à M.M. Eug. Guay, W. Labrèche et Chs. Fortier personnellement et les autres à une personne raisonnable de leur famille et à chacun de leur domicile.

En foi de quoi j'ai fait et donné le présent rapport pour servir et valoir ce que de droit ce Trentième jour d'Août mil neuf cent quatre.

Adolphe Senecal
Constable Spécial

CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10224 *

Avis & Retour
Assemblee Speciale
31/8/04



P23/E2,239

P23/E2,239

TABLEAU DÉMONTRANT L'ETAT DES
DIVERS CREDITS AU *31 Août* 1904

DÉPARTEMENTS	CRÉDIT VOTÉ	MONTANT DÉPENSÉ	EXCÉDANT	SURPLUS
Le Conseil	3300	2395213		90257
Cour du Recorder	630	60848		2752
Hotel-de-Ville	1000	148454	118454	
Santé Publique	3646	295814	27556	68786
Picote		27556		
Intérêts	82600	4248002		4011998
Salaire, Brigade No. 1	7174	449030		268370
Matériel, Brigade No. 1	300	81441	57441	
Salaire, Brigade No. 2	4732	3440		1292
Matériel, Brigade No. 2	2600	41410		218590
Habillement	600	26110		33890
Fourrage	880	57504		35496
Télégraphe d'Alarme				
Trottoirs				
Chemins	3850	536886	151886	
Contingent	806	59206		21394
Entretien des Prisonniers	2532	30		2502
Secours aux Pauvres	400	31125		8865
Barrière Ste-Elisabeth	1530	952		578
Eclairage	8920	10245	1325	
Parcs	600	52583		7417
Dommages	1300	56488		73512
Frais Légaux	1900	148806		47194
Arrosage	900	65250		24750
Papeterie	600	35785		21215
Délégations	300	241132	31132	
Auditeurs	400	350		50
Estimateurs				
Enlèvement de la Neige		5383	5383	
Egouts, Fossés, etc.	1800	56234		63766
Bénéfice et dépôt hygiénique Autogène & Taxe d'affaires		74712	74712	
Bérets & Uniformes		3856480	3856480	
<i>etc</i>	<i>etc</i>	<i>etc</i>	<i>etc</i>	<i>etc</i>
	13260000	12918809	5102461	5463652



P23/E2,239

**TABLEAU DEMONTRANT L'ETAT DES
DIVERS CREDITS AU, 31 Août 1904**

190

DÉPARTEMENTS	CRÉDIT VOTÉ	MONTANT DÉPENSÉ	EXCÉDANT	SURPLUS
Le Conseil	\$ 3300	\$ 2395 43	\$	904 57
Cour du Recorder	630	602 48		27 52
Hotel-de-Ville	1000	1484 54	484 54	
Santé Publique	3646	2958 14		687 86
Picote		275 56	275 56	
Intérêts	82600	42480 02		40119 98
Salaire, Brigade No. 1	7174	4490 30		2683 70
Matériel, Brigade No. 1	300	814 41	514 41	
Salaire, Brigade No. 2	4732	3440		1292
Matériel, Brigade No. 2	2600	414 10		2185 90
Habillement	600	261 10		338 90
Fourrage	880	525 04		354 96
Télégraphe d'Alarme				
Trottoirs				
Chemins	3850	5368 86	1518 86	
Contingent	806	592 06		213 94
Entretien des Prisonniers	2532	30		2502
Secours aux Pauvres	400	311 35		88 65
Barrière Ste-Elisabeth	1530	952		578
Eclairage	8920	10245	1325	
Parcs	600	525 83		74 17
Dommages	1300	564 88		735 12
Frais Légaux	1900	1428 06		471 94
Arrosage	900	652 50		247 50
Papeterie	600	357 85		242 15
Délégation	200	2411 32	2211 32	
Auditeurs	400	350		50
Estimateurs				
Enlèvement de la Neige		5383	5383	
Egouts, Fossés, etc.	1200	562 34		637 66
Remb. dépôt licences d'auberges et taxes d'affaires		747 12	747 12	
Billets et emprunts		38564 80	38564 80	
R. & O.E.	\$132600	\$129188 09	\$ 51024 61	\$ 54436 52

*TABLEAU DEMONTRANT L'ETAT DES
DIVERS CREDITS AU 31 Août 1904*

190

DÉPARTEMENTS	CRÉDIT VOTÉ	MONTANT DÉPENSÉ	EXCÉDANT	SURPLUS
Le Conseil	3300	2395 43		904 57
Cour du Recorder	630	602 48		27 52
Hotel-de-Ville	1000	1484 54	484 54	
Santé Publique	3646	2958 14		687 86
Picote		275 56	275 56	
Intérêts	82600	42480 02		40119 98
Salaire, Brigade No. 1	7174	4490 30		2683 70
Matériel, Brigade No. 1	300	814 41	814 41	
Salaire, Brigade No. 2	4732	3440		1292
Matériel, Brigade No. 2	2600	414 10		2185 90
Habillement	600	261 10		338 90
Fourrage	860	525 04		354 96
Télégraphe d'Alarme				
Trottoirs				
Chemins	3850	5368 86	1518 86	
Contingent	806	592 06		213 94
Entretien des Prisonniers	2552	30		2502
Secours aux Pauvres	400	311 35		58 65
Barrière Ste-Elisabeth	1530	952		578
Eclairage	8920	10245	1325	
Parcs	600	525 83		74 17
Dommages	1300	564 88		735 12
Frais Légaux	1900	1428 06		471 94
Arrosage	900	652 80		247 50
Papeterie	600	357 85		242 15
Délégation	200	2411 32	2211 32	
Auditeurs	400	380		50
Estimateurs				
Enlèvement de la Neige		6383	6383	
Egouts, Fossés, etc.	1200	562 34		637 66
Remb. dépôt licences d'auberges et taxes d'affaires		747 12	747 12	
Billets et emprunts		58564 80	58564 80	
Total	\$132600	\$129188 09	\$ 51024 61	\$ 54436 52
S.E.O.E.				



CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10225

Etat Mensuel
des des dépenses au
31/8/04



P23/E2,239

P23/E2,239

FORM 1.
COX's Patent INFOLD. Canada, Nov. 10th, 1885; U.S., May 27th, 1884.
To open, tear off the colored label at perforated mark

The Great North Western Telegraph Company of Canada.

This Company transmits and delivers messages only on conditions limiting its liability, which have been assented to by the sender of the following message.
Errors can be guarded against only by repeating a message back to the sending station for comparison, and the Company will not hold itself liable for errors or delays in transmission or delivery of unrepeat messages, beyond the amount of tolls paid thereon, nor in any case where the claim is not presented in writing within sixty days after sending the message.
This is an unrepeated message, and is delivered by the request of sender, under the conditions named above.

H. P. DWIGHT, President.

Direct connection with Western Union Telegraph Co. Cable service to all the world.

TELEGRAM

To His Worship the Mayor of Paris
St. James

Use this space for Continuation of Lengthy Address,
OR INSTRUCTIONS TO MESSENGER.

No. record for arrival of messenger
No. Check 22 p/c

REC'D NO. FROM SENT BY REC'D BY TIME
me pm O - 110pm

Montreal 13

Special car for London convention leaving here grand trunk Monday night shall we reserve accommodation for your delegates and how many answer

W. T. Lightball

FOLIO DES MINUTS
376 1904
MAY 1904
CITE DE ST. HELENE

* Operators must not write beyond this line. 73

CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10226

Union Municipalités
canadiennes.
Télégramme reçu en convention
1/9/04



P23/E2,239

P23/E2,239

FORM A 724-21-8-02.

Montreal General Hospital.

Montreal, 1st September 1904

The Corporation
Town of St. Henri }



Gentlemen,

You have been kind enough to grant
for the past two years, the sum of \$50⁰⁰ towards
the funds of the Montreal General Hospital
and we now take the liberty of requesting a
continuance of the same, assuring you that
all monies received are expended to the very
best advantage, and for the benefit of our citizens,
irrespective of race or religion

Thanking you in anticipation.

I remain

Yours n.
A. Cameron
Secy, Com. of Management

CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10227

Hopital Général
demande d'achoir
1/9/04



P23/E2,239

P23/E2,239

Rapport concernant les Lumières Electriques dans la Cité de St-Henri

DATE	RUE	Heures Minutes	RAPPORT FAIT PAR
juillet 6	Quartiers St Jacques & St Augustin Rochelieu & St Jean	9 00	Chatton
" "	"	10 00	373
" "	Rochelieu & Atwater	9 00	"
" "	" "	10 00	"
" "	Metcalfe & St Jacques	1 45	Perron & Francoeur
" "	Laurier & St Jacques	12 30	"
" "	St Jean & Belisle	2 45	French & Gampeau
" "	Atwater & Banal	2 55	" "
" 7	St Jean & Belisle	9 30	Garand
" "	Lacroix & Notre Dame	9 00	"
" "	St Jacques & Walker	11 20	French & Gampeau
" 9	Atwater & Rochelieu	8 45	Francoeur
" "	" "	10 30	"
" "	Walker & St Jacques	9 30	"
" "	Ste-Croix & Atwater	10 30	"
" 11	Rochelieu & Atwater	8 45	Gampeau
" "	Rochelieu & St Jean	9 00	"
" 12	Notre Dame & Bourget	2 30	Perron & Francoeur

Quartiers St Henri & St Antoine			
juillet 8	Beaudoin Dis@vis #129	11 30	Bucat & Lapareil
" 9	St Ambroise & Abattoir	2 30	Pion & Legault
" "	Beaudoin Dis@vis #129	2 40	" "
" 13	Beaudoin Dis@vis #129	8 30	Lapareil & Sauvé

Loy · Lijos · J.W. May

St Henri 13 juillet 1904

Rapport concernant les Lumières Electriques dans la Cité de St-Henri

DATE	RUE	Heures Minutes	RAPPORT FAIT PAR
<i>Quartiers St Jacques & St Augustin</i>			
juill. 13	St Jacques & Metcalf	9 50 @ 11 00	J. M. G. B.
"	Lacroix & Notre Dame	8 30	Garand
"	Picheliens & Atwater	8 45	"
"	" "	10 30	" 373
"	St Jacques & Walker	9 00	"
"	" "	10 15	"
"	St Jacques & Metcalf	11 30	Francoeur & Perron
"	" "	2 00	"
"	" "	2 30	Bampeau & Grattan
"	" "	3 45	" "
"	Notre Dame & St Augustin	10 40	Bampeau
"	St Jacques & Walker	11 40	Grattan & Lamouche
"	Notre Dame & Bourget	2 30	Garand & Perron
"	Picheliens & Atwater	9 00	Francoeur
"	Belisle & St Jean	9 00	"
"	Picheliens & Atwater	11 30	Perron & Garand
"	Belisle & St Jean	11 30	" "
"	Belisle & St Jean	9 30	Bampeau
"	St Jacques & Metcalf	10 15	J. M. G. B.
"	Notre Dame & Bourget	2 15	Garand & Francoeur
"	St Jacques & Metcalf	9 30	J. M. G. B.
"	St. Omelie & Atwater	1 15	Francoeur & Perron
"	Belisle & St Jean	9 00	Garand
"	" "	10 00	"
"	Picheliens & Atwater	9 00	"
"	" "	10 00	"
"	Ste Omelie & Atwater	9 00	"
"	" "	10 30	"
"	Belisle & Atwater	2 30	Perron & Francoeur
<i>Quartier St Henri & St Antoine</i>			
juill. 15	St Jacques & St Paul	2 30	Lepare & Dubois
"	St Elizabeth & St. P. R.	2 40	" "
"	Beaudoin & St. R. #129	3 40	Cardinal & Guérin
<i>Copie Signé J. M. Maday</i>			
<i>St Henri juillet 1904</i>			

P23/E2,239

Rapport concernant les Lumières Electriques dans la Cité de St-Henri

DATE	RUE	Heures	Minutes	RAPPORT FAIT PAR
juill. 20	Quartiers St Jacques & St Augustin	10	30	St. M. Massy
" "	St Jacques & Metcalf	2	00	Grattow & French
" "	St Jacques & Laurier	12	00	Perron & Garand
" "	" "	1	00	" "
" 21	Notre Dame & St Augustin	11	30	Grattow & Lamouche
" "	" "	2	00	" "
" "	" "	2	30	Perron & Garand
" 22	St Jacques & Laurier	9	30	Garand
" "	St Augustin & St. Flame	8	00	"
" "	" "	10	30	"
" "	" "	11	30	French & Francoeur
" "	" "	1	40	" "
" "	" "	2	30	Grattow & Lamouche
" "	St Jacques & Laurier	12	30	French & Francoeur
" "	St Jacques & Metcalf	2	15	Grattow & Lamouche
" 23	St Jacques & Laurier	8	40	Perron
" "	" "	10	30	"
" "	St Jacques & Walker	8	40	"
" "	" "	10	30	"

juill 22	Quartiers St Henri & St Antoine	Toute la nuit
" "	Notre Dame vis à vis Abattoir	"
" "	St Ambroise & Abattoir	3 00 Lapare & Dion
" 25	St Jacques & St Paul	3 00 Lalonde & Legault

Copie Signé — J. M. Massy

St Henri 27 juillet 1904

P23/E2,239

Rapport concernant les Lumières Electriques dans la Cité de St-Henri

DATE	RUE	Heures	Minutes	RAPPORT FAIT PAR
<i>Quartiers St Jacques & St Augustin</i>				
Juill 27	Boucherville & Atwater	8 45		French
" "	St Jacques & Metcalf	9 00		G. M. G.
" "	" "	11 00		"
" "	" "	11 10		Lamouche & Francoeur
" "	" "	2 00		Perrault & Garand
" 28	Boucherville & St Jean	2 30		Lamouche & Francoeur
" 29	Notre Dame & Bourget	8 20		Francoeur
" "	Boucherville & Atwater	8 30		"
" "	" "	10 20		"
" "	Boucherville & St Jean	8 30		"
" "	" "	10 30		"
" "	Felisle & St Jean	8 30		"
" "	" "	10 30		"
" 30	Felisle & St Jean	9 50		Perrault
" "	Notre Dame & St Augustin	11 30		French & Francoeur
août 1	Atwater & Ste Genevieve	10 00		Lamouche
" 2	Metcalf & St Jacques	11 00		G. M. G.

<i>Quartiers St Henri & St Antoine</i>				
Juill 27	St Henri & Ste Genevieve	3 30		Lapareil & Pion
" "	St Jacques & Belmille	2 50		" "
" 28	Ste Elizabeth près St. R. Toute la nuit			
" 29	" , , ,	2 40		Gucap & Legault
" 30	" , , ,	3 00		Pion & Lalonde
août 1	St Jacques & St Paul	2 00		Lapareil & Dubois
" 2	Ste Elizabeth & St. R.	11 00		Legault & Sauvé
" "	" , , ,	1 30		Lalonde & Pion
" "	St Jacques & St Paul	1 50		" "

Copie Signé J. B. Maday

St Henri 3 Août 1904

Rapport concernant les Lumières Electriques dans la Cité de St-Henri

DATE	RUE	Heures Minutes	RAPPORT FAIT PAR
avril 3	Quartier St Jacques & St Augustin St-Jean & St-Jacques	2 15	Gratton & Lamouche
"	Rochelieu & Atwater	2 20	" "
"	St-Jacques & Metcalf	8 30	J. Massy
"	" "	9 30	J. Massy
"	St-Jacques & Metcalf	9 10	J. Massy
"	" "	11 35	J. Massy
"	Rochelieu & Atwater	2 30	Perron & Garand
"	St-Jacques & Metcalf	8 30	J. Massy
"	" "	9 30	J. Massy
"	St-Hilaire & St-Jean	11 45	Perron & Gratton
"	Notre-Dame & Bourget	1 00	" "
"	Rochelieu & Atwater	2 15	Simoneau & Lemouche
"	Notre-Dame & Lacroix	2 30	" "
"	Notre-Dame & Bourget	2 30	" "

DATE	QUARTIER	RUE	RAPPORT FAIT PAR
avril 4	St-Henri & St-Antoine	St-Elizabeth & G.T.R.	Gratton & Lalonde
" "	"	"	" "

Copie Signé J. D. Massy

St-Henri 10 avril 1904



COMMUNICATION
AUG 12 1904
CITE DE ST. HENRI

Rapport concernant les Lumières Electriques dans la Cité de St-Henri

DATE	RUE	Heures Minutes	RAPPORT FAIT PAR
	Quartiers St Jacques & St Augustin		
août 10	Buchelien & Atwater	8 30	Francoeur
" 11	Ste Omelie & Atwater	9 00	Leroux
" "	"	10 00	"
" "	Buchelien & St Jean	12 30	Terrault & Francoeur
" . 12	St Jacques & Metcalf	Toute la nuit.	
" 13	St Jacques & Metcalf	9 30	J. Massy
" "	Buchelien & Atwater	1 30	Terrault & Gratton
" "	Belisle & St Jean	1 30	" "
" 14	St Jacques & Metcalf	Toute la nuit	
" 16	St Augustin & St-Name	8 15	Francoeur
" "	"	10 45	"
" "	"	11 30	Lemouche & Lambeau
" "	"	2 15	Terrault & Garand
" "	"	3 50	" "

Quartiers St Henri & St Antoine			
août 10	Ste Elizabeth & G.T.R. Nord.	Toute la nuit	
" "	Ste Elizabeth & G.T.R. Sud	"	"
" 11	Ste Elizabeth & G.T.R. Nord	10 50	Lepare & Legault
" "	Ste Elizabeth & G.T.R. Sud	10 50	" "
" 12	Ste Elizabeth près G.T.R.	3 00	Gubois & Legault
" 13	St Jacques & St Paul	3 20	Lepare & Sauvé
" 15	St Ferdinand & Ste Omelie	9 30	Lepare & Sauvé
" 16	Ste Elizabeth près G.T.R.	2 00	Lion & Gubois
" "	"	4 00	Lalonde & Cardinal
" "	St Jacques & Ste Marguerite	2 00	Lepare & Sauvé

Copie Signé J. De Massy

St Henri 17 Août 1904



Rapport concernant les Lumières Electriques dans la Cité de St-Henri

DATE	RUE	Heures Minutes	RAPPORT FAIT PAR
	Quartiers St Jacques & St Augustin		
août 17	Lacroix & Notre Dame	1 15	Terrault & Francoeur
"	St Jean & Notre Dame	1 15	" "
"	St Augustin & St Ambroise	2 30	Lemonche & Lampeau
"	Notre Dame & Bourget	8 15	Garand
"	" " "	10 30	"
"	St Omelie & Atwater	8 30	Garand
"	" " "	9 30	"
"	Notre Dame & Bourget	11 15	Lampeau & Grattan
"	St Omelie & Atwater	2 30	Grattan & Lemonche
"	Notre Dame & St Jean	11 20	Garand, Terrault
"	" " "	10 30	Lampeau
"	St Jacques & Metcalf	9 40	J. M. & H.
"	Notre Dame & St Jean	11 30	Terrault & Francoeur
"	St Ambroise & St Augustin	2 45	Lampeau & Lemonche
"	St Jacques & Laurier	2 30	Francoeur & Terrault
"	Notre Dame & Lacroix	3 30	" "
"	Pichetieu & Passe de Lima	11 30	Grattan & Perron

Quartiers St Henri & St Antoine

Copy Signé - J. H. Hasty

St Henri 24 Août 1904



P23/E2,239

Rapport concernant les Lumières Electriques dans la Cité de St-Henri

DATE	RUE	Heures Minutes	RAPPORT FAIT PAR
<i>Quartiers St Jacques & St Augustin</i>			
Avril 24	St Jacques & Metcalf	3 00	Gratton & Perron
" 25	Bourget & Ste Genevieve	10 30	Perron & Gratton
" 26	Notre Dame & Bourget	2 15	Garand & Perrault
" "	Ste Genevieve & Bourget	9 00	Gratton & Perron
" 27	Laurier & St Jacques	1 00	Lamouche & Francoeur
" "	Notre Dame & Lacroix	2 30	Gratton & Lampeau
" "	Notre Dame & St Jean	2 30	Gratton & Lampeau
" "	St Jacques & Laurier	2 30	Gratton & Lampeau
" "	St Augustin & St Ambroise	3 20	Gratton & Lampeau
" "	Maria Queen	3 30	Gratton & Lampeau
" 29	St Jean & Notre Dame	9 45	Lampeau & Perrault
" "	Notre Dame & Lacroix	2 30	Francoeur & Lamouche
" "	St Jacques & Laurier	3 00	Francoeur & Lamouche
" 30	St Genevieve & Atwater	11 45	Perrault & Lampeau
" "	Felisle & St Jean	2 30	Gratton & Perron
" "	Felisle & St Jean	3 30	Gratton & Perron
" "	St Genevieve & Atwater	2 30	Gratton & Perron
" "	St Genevieve & Atwater	3 30	Gratton & Perron
<i>Quartiers St Henri & St Antoine</i>			
Avril 25	St Elizabeth Sud G.T.B.	3 00	Legault & Lepage
" 27	St Jacques & St Alphonse	2 30	Lamere & Guibois

Copie Signé — J.M. Maday

St Henri 31 Avril 1904



P23/E2,239

Rapport concernant les Lumières Electriques dans la Cité de St-Henri

DATE	RUE	Heures	Minutes	RAPPORT FAIT PAR
août 31	Quartier St-Jacques & St-Augustin Atwater & Ste-Croix	9 00		Gratton
" "	" "	10 40		"
" "	" "	1 30		Perras & Francoeur
" "	" "	3 30		Terrault & Lampeau
" "	Notre Dame & Lacroix	1 30		Perras & Francoeur
" "	" "	3 35		Terrault & Lampeau
" "	St-Jean & Belisle	4 00		" "
" "	Notre Dame & Turgeon	4 20		" "
" "	Notre Dame & St-Augustin	4 20		" "
" "	Notre Dame & C. St. Rd.	4 20		" "
Sept. 1	Walker & St-Jacques	1 00		Gratton & Lemoigne
" 2	Notre Dame & St-Augustin	11 30		Francoeur & Perras
" 4	St-Jacques & place St-Henri	9 00		M. St-H.
" 5	" "	8 30		"
" "	Buchelard & Atwater	9 15		Perras
" "	Laurier & St-Jacques	9 00		"
" "	" "	2 50		Gratton & Lemoigne
" 6	St-Jacques & Laurier	12 00		Gratton & Francoeur
" "	Notre Dame & Lacroix	1 15		"
" "	St-Jean & Belisle	2 45		Terrault & Lampeau
" "	St-Jacques & Laurier	3 00		" "
" "	St-Jacques & Walker	3 00		" "

Quartier St-Henri & St-Antoine
Sept. 2 St-Jacques & St-Ferdinand 2 00 Laperrière, Sauvé

Copie Signé — J. H. Massy

St-Henri 7 Septembre 1904

COMMUNICATION
SEP 7 1904
CITÉ DE ST. HENRI

CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10228

Rapport des P.
Patrouilleurs de la
Mairie électrique

219/04



P23/E2,239

2^e Septembre 1904

Province de Québec } A une session de Comité général
 Cité de Sault Ste. } du Conseil de la Cité de Sault Ste. Marie
 le 2^e Septembre 1904 au lieu ordinaire
 des sessions du dit Comité Vendredi
 le deuxième jour de Septembre mil九零
 cent quatre-vingt-douze conformément à la loi o-
 quelle assemblée sont présents M. Lemire
 Eugé Guay & M. M. les échevins J. Gagnon
 P. Seguin, W. Lalonde, Chs. Fortier, E. Ethier
 Je prie pourvoit me quorum sous
 la présidence de M. le Maire.

M. Champagne est présent au Comité au
 sujet des réparations à la rouillie de la
 pompe à incendie.

M. Champagne est autorisé à faire une
 essai de l'égout de la pompe à incendie
 sur une rouillie de la manufacture
 de coton, et en même temps M. le
 Maire est autorisé de voir un constructeur
 de rouillies M. Hall de la gendarmerie
 refaire ce ou un autre pour tel qu'il soit
 possible, de réparer la rouillie de la
 pompe à incendie.

L'ingénieur est chargé de demander à M.
 Vauvin l'ingénieur ou son représentant si
 serait possible de changer le niveau de
 la rue St^e Marie en vue de la pose de
 l'écurie et les égouts se déversant dans
 la petite rivière St Pierre et que
 l'ingénieur de se rendre avec le con-
 seil sur les lieux dimanche à deux
 heures P.M.

et la séance est levée

*M. Soucier J. M. MacLennan
 Secrétaire / Président*

CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10229

Comité Général

"Inspecteur bouillonn"

"A. G. Champagne"

"Pompe à Incendie"

"Mr. Hall"

"J. Vanier"

2/9/04



P23/E2,239

Sept 16 / 04 202

M. Le Maire et M. M. Ges
estevins de la cité de St Henri
Messieurs

vous trouverez la liste des pertes ~~éte~~
causée par l'inondation du 3 sept dernier
à notre écurie L'ebis de St Jean
Espérant que vous nous ~~permettrez~~ parvenir
ce montant le plus tôt possible et nous
nous obligez. Beaucoup
nos devous Samson et Lefèvres
Épicier

sept 3	1 sac rig	25 lbs à 4	-	10.00
	1 sac	fève & Beans		12.00
	1 qt	Blanc curruie		3.50
	1 sac	gras sel		.50
	7	Poche patate à 75		6.75
	1 bt	Bon		10.00
	150 lbs	suc erable à 10		15.00
	4	caisse Saumon à 600 caiss		24.00
	100 lbs	tabac		15.00
	1 sac	sodas larve 240		2.50
	2	caisse framboise		5.60
	1 grosse	confiture Grand		22.00
	2	Bt Prunes à 250 bt		5.00
	1 caisse	raisin californi		4.00
				135.85



CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10230

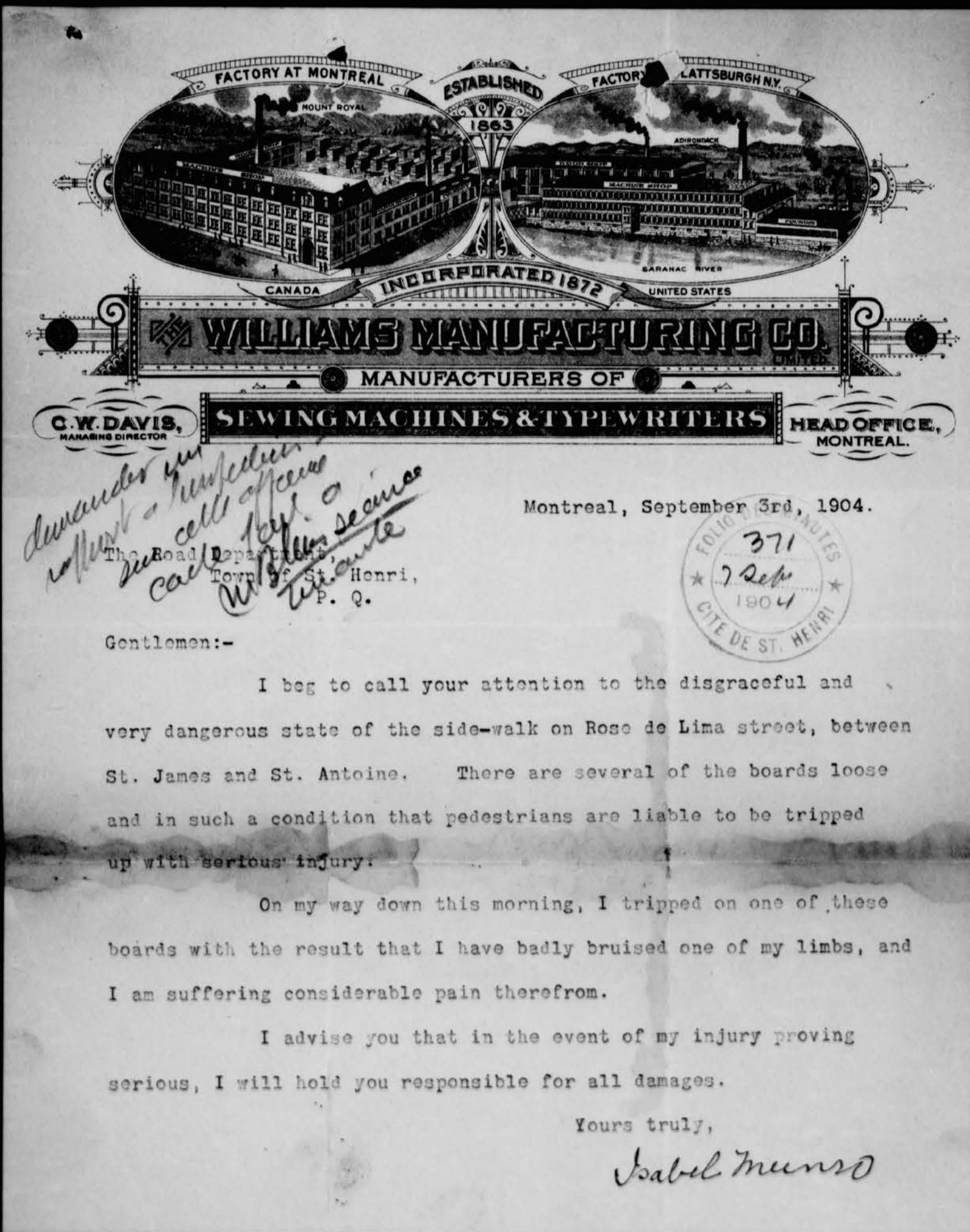
Samson & Lefebvre
dommages par
inondation

3/9/04



P23/E2,239

P23/E2,239



CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10231

Isabel Munro
se mauvais état du
trottoir rue Rose de Lima.

3/9/04



P23/E2,239

6 Septembre 1904

Province de Québec
Cité de Saint-Henri



Une session de Comité général
du Conseil de la Cité de Saint-Henri
tenue à Saint-Henri au lieu ordinaire
des sessions des dits Comités. Mardi le
soixième jour de Septembre mil neuf cent
quarante, conformément à la loi à laquelle
ses s'essions sont fixées du Bureau le Mardi
Eug. Guay & M^r les Échevins, l'opérateur
Joseph Séguin J. C. Ethier, Jos Villeneuve
prononçant un discours sous la présidence
de M. le Maire

Des ordonnances statutaires sur résolutions
du Comité comme suit:-

Résolu et adopté à l'unanimité qu'il
soit donné à M. Lorrain Ordene de vouloir
bien présenter une requête adressée au
L. Commissaire des Chemins de Fer à
Ottawa demandant la construction
d'un tunnel à la hauteur de la rue
Ste Elisabeth ~~et~~ ~~et~~ ou une
hauteur telle à niveau sur cette rue
et sur la rue St-Jean

Résolu et adopté qu'il soit donné
à M. Couture de vouloir lui être permis
à l'époque de la fin de l'incendie qui
aura lieu un jour fixé par M^r Champagne
l'époque sera fixée pour le fonctionnement
de l'ascenseur et de l'ascenseur le professeur sera
fourché sur une boulle de la ma-
nufacture de Coton

et la séance est levée

L. Séguin
Secrétaire

Eugène Guay
Président

Copie transmise
à M. Couture
le 29 Octobre X

Archivé
@ 2m Lantier
le 29 Octobre X

CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10232

"Comité Général"

"Louis Codere"

"Rue Ste Elisabeth"

"Rue St Jean"

"A. Cauvin"

"Pompe a Incendie"

6/9/04



P23/E2,239

P23/E2,239

STEAM POWER INSTALLATIONS,
TRANSMISSIONS
INSPECTIONS,
TESTS AND REPORTS.

WALTER H. LAURIE
MEM. CAN. SOC. C.E.
CONSULTING AND SUPERVISING MECHANICAL
ENGINEER

ROOM 211, BOARD OF TRADE BUILDING

MONTREAL September 6, 1904.

TELEPHONE MAIN 786.

Messrs. The Mayor and Aldermen of the Town of St. Henry,

No. 5 St. Henry Place.

Gentlemen:-

In accordance with your resolution of Council, conveyed by Alderman Fortier, we, the undersigned, made a visit to the Fire Station, at the corner of Notre Dame and St. Elizabeth streets, St. Henry, on the second day of September, 1904, for the purpose of appraising and estimating the value of the repairs recently made to No. 1 Fire Engine, and beg to report as follows:-

That after a careful examination of details, as pointed out by the engineer in charge, of all material supplied and all repairs effected, we computed the value of materials supplied; estimated the amount of labor required, and after making due allowance for all contingencies, we are of the opinion that the sum of eleven hundred and twenty-five dollars (\$1125.00) would be a fair and liberal estimate for the complete undertaking.

Respectfully yours,

John Dyer
Walter H. Laurie.

CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10233

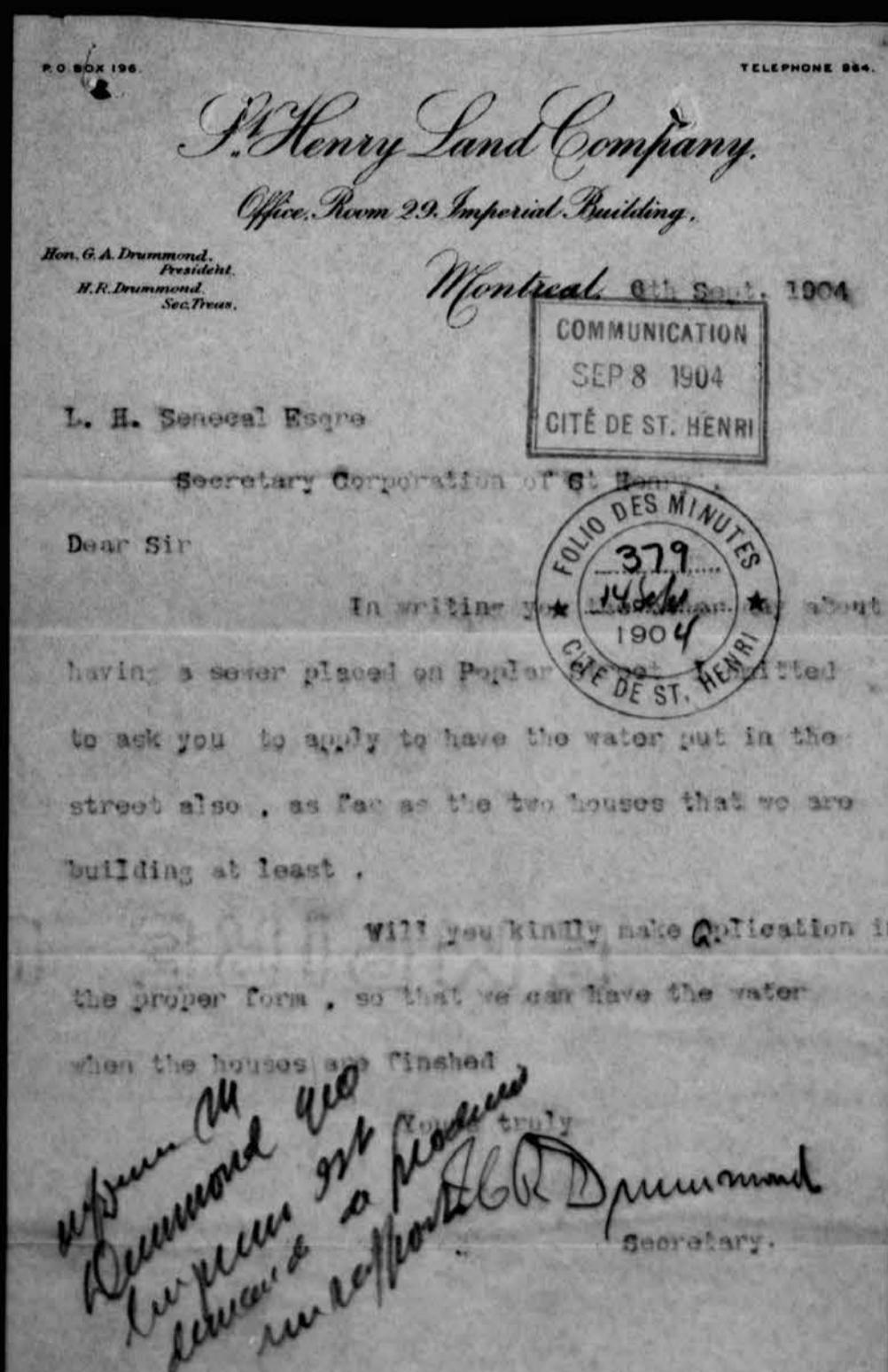
John Dyer
Walter H. Laurie -
expertise re count
des réparations à
la pompe.

6/9/04



P23/E2,239

P23/E2,239

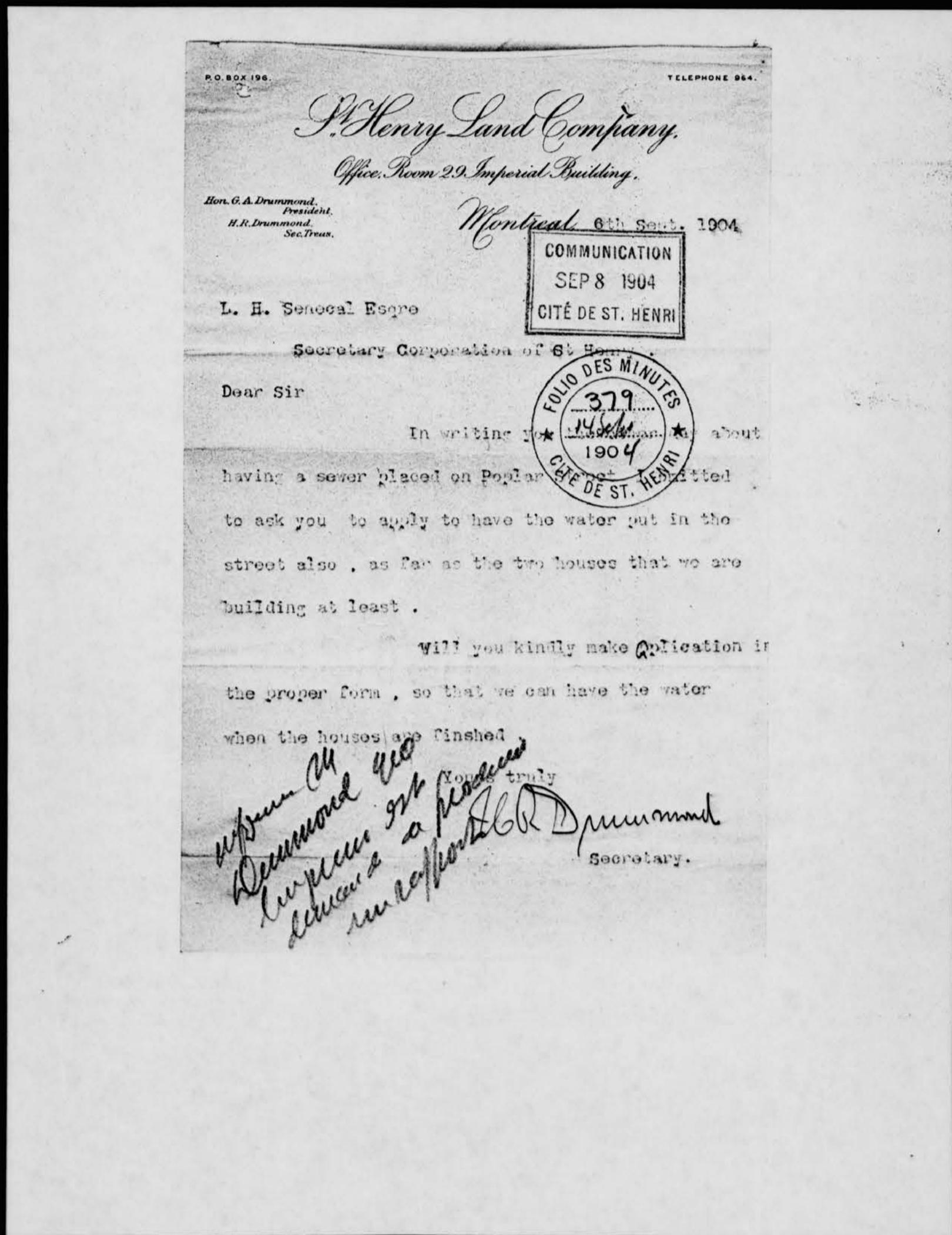


P23/E2,239

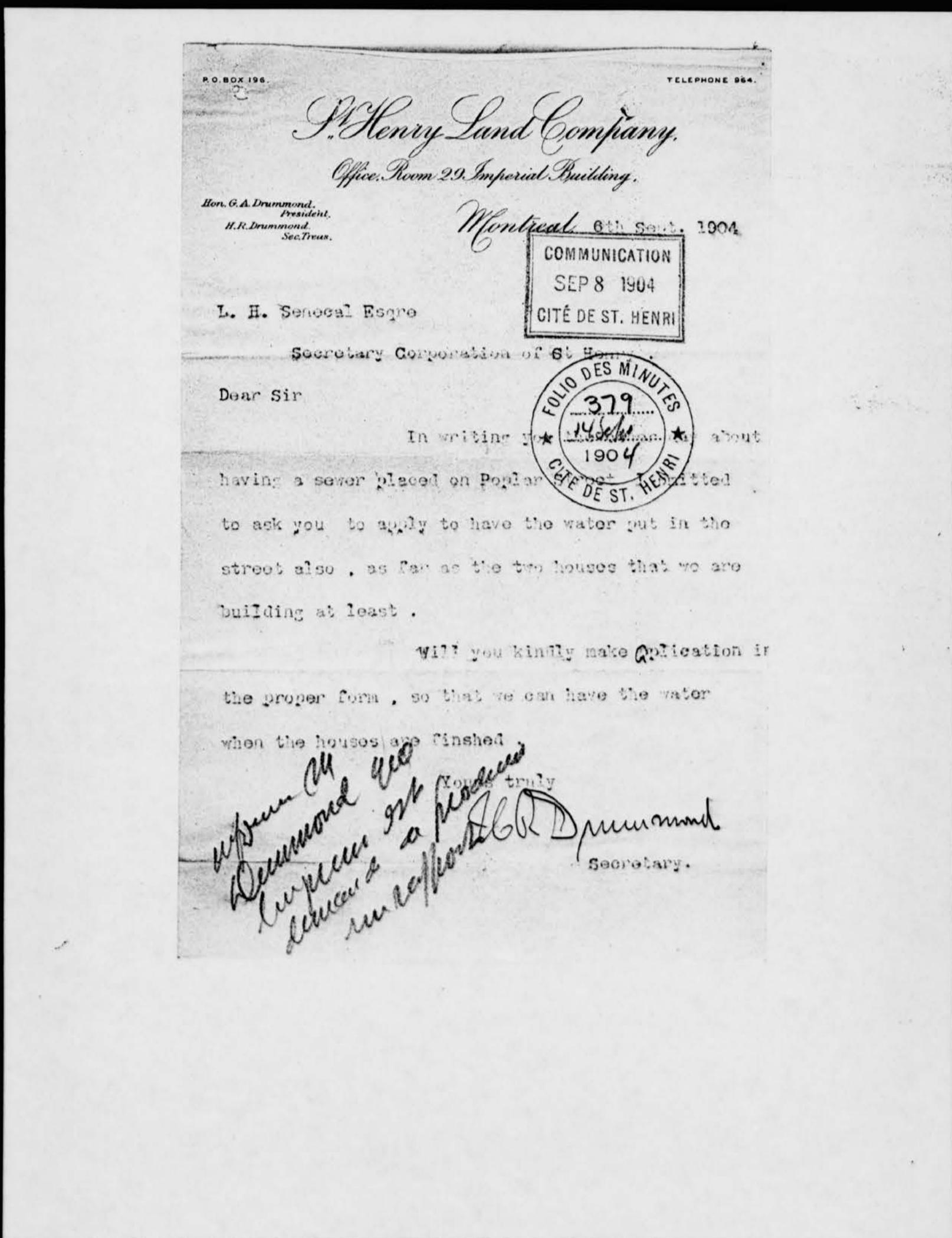


**CE DERNIER DOCUMENT
A ÉTÉ PHOTOCOPIÉ
POUR EN ACCROITRE
LE CONTRASTE**

P23/E2,239



P23/E2,239



CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10234

St. Henry Land Co.
demande la pose de
l'eau rue Poplar.
6/9b3



P23/E2,239

Montreal Sept 6th-1904.

J. de Mayo,

and Council of St. Henry,

Gentlemen,



I beg to call your attention
to the condition, in which, the Light Heat
and Power Company, left in repairing
the Side-Walk in front of my Property -
on Laurier Ave. It is certainly disgraceful
as you are aware, it was practically
a new Side-Walk, and on repairing
them gave them, every blank man

I broken, and they have only re-
-placed them here and there. They
approached on the instant. They re-
-fused one to Your Road Inspector
Now I appeal, as a Tax-Payer,
that the master, will be properly
and promptly attended to, and
that justice, will be done, by a
rich Concern such as the L. G.
Hast and Power Company.

After a
Inspection By so doing.
You will confer a favor.
On Yours Respectfully

W. P. McVay

82 Lamin Ave,

CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10235

Wm. P. McVey
se plaint du trottoir
au Laurier.

6/9/04



P23/E2,239

P23/E2,239

St. Henri, 6 Septembre 1904.

La Cité de St. Henri

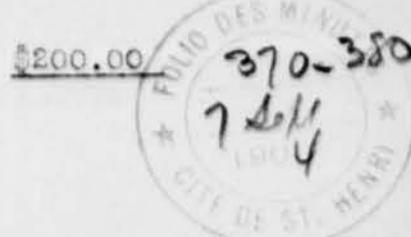
Doit à

L.A. Delorme.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Pour dommages causés par l'eau à la
propriété No. 2, 4 & 6, rue St. Fer-
dinand-----

\$200.00



P23/E2,239

St.Henri, 6 Septembre 1904.

La Cité de St.Henri

Doit à

L.A.Delorme.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Pour dommages causés par l'eau à la
propriété No. 2, 4 & 6, rue St. Fer-
dinand-----



\$200.00

P23/E2,239

LAPORTE, MARTIN & CIE
MONTREAL

MONTREAL, CAN., 6 Septembre 1904.

Mr. Eug. Guay.

Maire,
de la Cité de St. Henri

Cher Monsieur,

Je vous inclus une réclamation pour dommages causés par l'eau, samedi, le trois Septembre courant.

L'egoût collecteur placé au coin de la rue, pour je ne sais quelle raison, n'a pas suffi à collecter l'eau et il s'en est suivi une inondation dans la cave de ma propriété. La rue St. Ambroise, à cet endroit, est de beaucoup plus élevée que le niveau des maisons, de plus, la bouche d'egoût, au coin de la petite rue Ste. Zoé, coin St. Ambroise, est bloquée par la terre, de sorte que je crois que c'est là la cause du dégât.

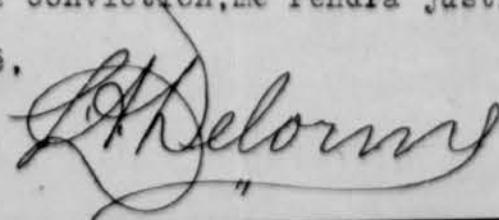
A tout évènement, le printemps dernier, j'ai souffert de l'eau, à la fonte des neiges et la cave a contenu de l'eau pendant près d'un mois.

Je ne m'en suis pas plaint et ai dû toutefois faire refaire un plancher à l'épicerie.

Ce plancher est encore aujourd'hui tout voilé, la porte de cave ne s'ouvre qu'avec l'aide d'un marteau et vous comprendrez que je ne puis pas tolérer davantage.

Je vous serais donc obligé de présenter ma réclamation à votre honorable Conseil qui, j'en ai la conviction, me rendra justice.

Votre dévoué,



CITE DE SAINT-HENRI

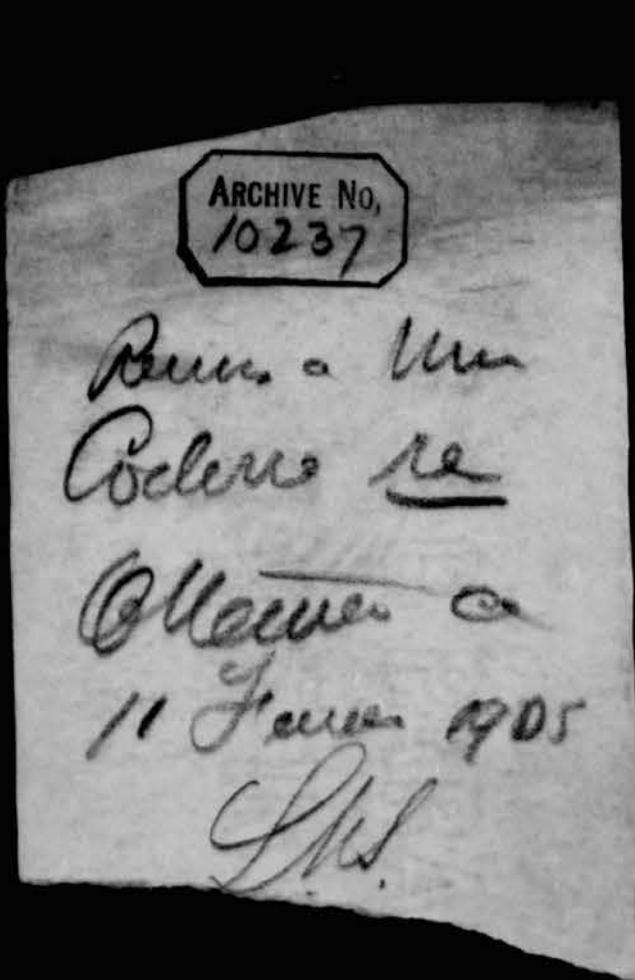
Archive No. 10236

L.A. Delorme
reclame des dommages
à inondation
6/9/04



P23/E2,239

P23/E2,239



P23/E2,239

Chemins de Fer, Tramways
Aqueducs, Canaux d'Egouts,
Pavages, etc.

Installations de Pouvoirs Moteurs

ARCHITECTURE,

EDIFICES PUBLICS ET PARTICULIERS,
ESTABLISSEMENTS INDUSTRIELS, ETC.

ARBITRAGES, EXPERTISES.

J. EMILE VANIER,
Ingenieur, Civile, Architecte et Arpenteur
Provincial.

B.A.S.—A.M.C. Soc. I. C.—M. Soc. I. C. DE FRANCE.
M. Soc. DES ARCHITECTES DE LA P. DE Q.

...BUREAUX: No 5, Square Beaver Hall,

Montreal, 7 Septembre 1904.

COMMUNICATION
SEP 7 1904
CITÉ DE ST. HENRI

L. N. Senécal, Ecr.,
Greffier, Cité de St. Henri -

Cher Monsieur:

Au sujet de la demande qui m'a été faite samedi dernier re changement du profil de la rue Ste. MARIE pour EGOUTS TERRASSEMENTS ET TUYAU A EAU, je demanderais pour faire rapport jusqu'à vendredi prochain, les renseignements qui me sont indispensables n'étant pas encore au complet.

Bien à vous,

J. Emile Vanier
Ingénieur Cité de St. Henri -

CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10238

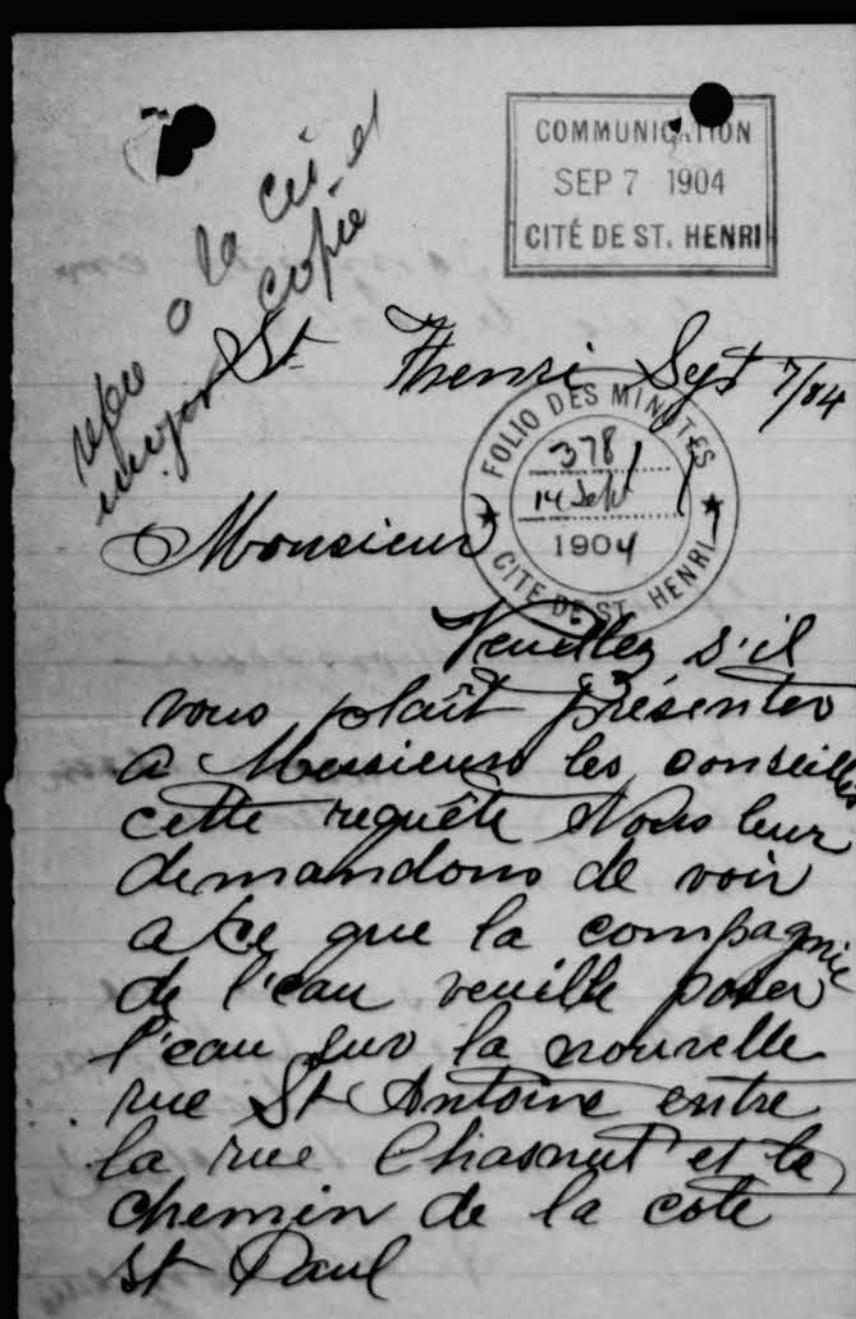
J. Émile Vauv
Au profil de la rue
Sté. marie.

7/9/04



P23/E2,239

P23/E2,239



P23/E2,239

Pous sommes en
grais de saliv
Mr. Chatel
Mr. Jeanner
Mr. Lefrançois
Et moi
Alce Mongeau
Et nous avons fait
douze familles au
printemps
Nous demandons que
cette requête soit prise
en considération
Veuillez agréer
Alce Mongeau

CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10239

Requête de citoyens
re pose de l'eau rue
St. Antoine.

7/9/04



P23/E2,239

Canada.
Province de Québec.
Cité de Saint-Henri.



COMMUNICATION
AUG 15 1904
CITÉ DE ST. HENRI

A Son Honneur le maire et à MM. les échevins,

De la Cité de Saint-Henri.

La requête des Soussignés, propriétaires demeurant sur la rue Ste-Marie, dans la dite cité de Saint-Henri, et aussi sur la rue Dagenais de la susdite cité de St-Henri.
Expose respectueusement.

1o.. Qu'ils ont bâti et occupent maintenant, avec leur famille, des maisons sur certains lots riverains des rues Ste-Marie ^{Dagenais} dans la cité de Saint-Henri.
2o.. Que la rue Ste-Marie ^{Dagenais} est aujourd'hui habitée par une cinquantaine de familles, et que, avant l'hiver, il est très probable que le nombre des familles demeurant sur la rue Ste-Marie, ^{Dagenais} sera porté à cent.

3o.. Que toute cette partie de la population de la cité de Saint-Henri, qui contribue cependant comme les autres trésors municipaux, manque de l'une des premières nécessités de la vie, c'est à dire que la Compagnie Montreal Water & Power n'a pas encore jugé à propos de faire les travaux nécessaires sur les rues Ste-Marie, ^{Dagenais} pour approvisionner d'eau les habitants des dites rues.

4o.. Qu'il est inutile d'insister beaucoup sur les inconvénients et les dangers d'une pareille position.

5o.. Que, lorsque les soussignés se sont décidés à construire leurs maisons sur les rues Ste-Marie, ils ont eu de votre conseil la promesse formelle que la cité de Saint-Henri ferait tout en son pouvoir pour obliger la dite Compagnie, conformément au contrat intervenu entre la Compagnie et la cité de Saint-Henri, à fournir l'eau aux habitants des rues Ste-Marie. ^{Dagenais}

6o.. Que, en dépit de demandes pressantes et réitérées, la dite Compagnie a toujours refusé et refuse encore d'approvisionner d'eau les dits habitants des rues Ste-Marie. ^{Dagenais}

- 2 -

7o.. Pour les raisons ci-haut données, les soussignés prient
Votre Conseil de vouloir bien employer tous les moyens à sa dis-
position pour forcer la dite "The Montreal Water & Power Compa-
ny" à remplir, sans plus de délai, les obligations qu'elle a con-
tractées vis-à-vis la population de la cité de Saint-Henri,
et plus spécialement celle de fournir l'eau à la partie de cette
population qui réside maintenant sur le rues Ste-Marie, dans la
cité de Saint-Henri.

Et Vos Requérants ne cesseront de prier.

E. Gauthier
F. Durocher
E. Boisvert
J. Bangue
J. B. Chollette.
F. Fauteux
Hippolyte Pilote
Steine Faileux
Napoléon Fauteux
Rosanna Riche
Philomène Riche
Francis Lamarche.
Jos. Roy.
Magdeleine Roy.

P23/E2,239

Mr. Lachance
Gambattis Degras
M. Degras
M. Renouard
Mada Paquet
Alex Savaria
Priscille Riel
Alfège Dubois
Dominique Monbleau
Andelors Lepage
Mme Gauvin
Amédée Charbonier
Paul Labonde
Wilfrid Pilon
Jos. Lambert
A. Girard
M. Sauvage
A. Millet
Mr. Thomas Henry Ryan
Sous Wiliatenuit
Emmett Gauthier
M. Wiliatenuit
M. D.-Demers
M. J. Demeurais
A. Lehoulier
A. Martineau
J. Barignan

Conseil de la cité de St-Henri
aux fins d'être approvisionné
à eau.

REQUÊTE des propriétaires de
la rue Ste-Marie

AU

Alfred Veilleux
Joseph John Bilan
Aldéric Tassé
Adolphe Tassé
Joseph Pegault
Antoine Gondreau
L O Etagnan
Simeon Poirier
Alex Rabitz
J. P. Primeau
W Laberge
J P. Primeau
John Dorier
C Sabour
C girard
O. Gabosse
A Galondu
P. Galondu
Eugene Savoie
Eli Gravel
Oliver Ricker
Joseph Tessier
Alfred Chénier

P23/E2,239

Alex Groulx
John Descoats

P23/E2,239

J.B Lepine
M. Joseph Léonard
M. George Poivin
Louis Chabot
Joseph Menville
G. bresier
F. Liffard
Joseph Doz
Alderic Roy
Richard Swailes
Albine Cattan
Paul Larolette
Pap Dagnett
L. Plante
F. Plante
L. Blanchard
E. Dubois
J. Yannas
A. Alfred Le Cour
L. Laprat
D. Gibernau
H. de Lahaie

P23/E2,239

REQUETE DES PROPRIETAIRES DE
LA RUE STE MARIE AU CONSEIL
DE LA CITE DE SAINT HENRI,
aux fins d'etre approvisionner
d'eau.

CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10240

Requête de Citoyens
de la Ste. Marie et
Dagenais, demandant
la pose de l'eau
7/9/04



P23/E2,239

Rapport des Emprunts temporaires à La Banque Provinciale du Canada, par billets
 (3) échéant le 27 Mai 1904, suivant
 résolution du Conseil en date du 23 Déc 1903.

La Banque Provinciale du Canada
En Compte avec
La Cité de St-Henri

Dr

1903			
Dec 26	A Billet	5000	
1904			
Janv 23	" "	8000	
Feb 18	" "	2000	
			15000



C

1903			
Dec 26	Par Drt sur billet reçus depuis 5000"	9041	
1904			
Janv 23	" " 8000"	13698	
Feb 18	" Cheques pour être déposés à La Banque de Québec Rg Par des hommes & de débit opérationnel 490959		
	Port cheques Re Paix de Neige &c Drt sur billets tenus	111575	
	St Joseph St Henri au 31/12/03 85757		
	Par Cheques Fabrique St Elizabeth do 1597		
	" Apb Brandon		
	Re Transfert au conseil 91760		
	• Cheques H.A Dépôtas do 54		
	21. Montreal L.H. & Co		
	Quatre cheques au 30/12/03 3699		
Feb 18	Par Drt sur billets reçus depuis 7000" 2877		
	" Cheques transportés à La Banque de Québec pour dépôt courant 197123		
	Balancé en banques sans tenue 162275		

Attesté

Etat - Règlement No 118.
Emprunt de \$20000000

1901				
Oct 18	Par Débentures déposées	78750		
" 24	" "	78750		
" 28	" "	52500		
	Total des Débentures }		210000	
	Primo Comptre }			
Dec 24	Par remise d'intéret sur 1 ^{er} Compte échu 1/1/01	2250		
1902 31	Par Intéret	22862	247862	
Mars 15	Par Dépot. Emprunt l'even St Joseph du 4/1/01	8000		
:	Par Dépot. Emprunt Tahya St Elizabeth	15000	23000	
Oct 31	Par Dépot au Fonds Général	2060		
	, Except. Emprunt de la Banque provinciale			
	Re Int sur Débentures échéance du 1 ^{er} Nov 02	30000	33060	
Dec 31	Par Intéret	138045		
1903 Janv 30	"	66685	204730	
Mars 30	· Dépot au Fonds Général	2060		
,	, Except. Emprunt de la Banque provinciale			
	Re Int sur Débentures échéance du 1 ^{er} Mai 03	30000	33060	
Dec 31	Par Intéret	67308		
		30231900		

1901	Paiements.	
Sept 9	Payé à la Cité de St. Hély	670085
Oct 4	· Banque Grise	60000
"	" do	2000
"	Int sur do	13215
"	billet Tahya P. Franta	10000
"	Int sur do	14315
"	billet Due à M. Léonard	2000
"	ent soldo	5105
	et Reportés.	8218620 30231900



Oct 4	Pays bleet Tab. St. Elizabeth	8718620 302319
	, ent sur do	15000
5	Transfert au fonds general Cpte Courant à Banque de Quebec \$11000	125756
Nov 7	Pays ent sur Debenture échéance du 1 Nov 03	10000
11	Pays bleet avec Appteculte	79560
13	, ent sur do	40000
13	, ap ent sur Debenture 1 ^{re} Coupure échouant 1 Nov 03	187123
1903	Reg # 118	3375
Janv 7	Pays balance entret sur do do	1125
Mars 8	Pays bleet avec Appteculte	8000
Oct 31	, ent sur Debenture échéance du Nov 03	32060
1903	Pays à Ch. de la Re Conférence Plan Rebours E.	1500
Mars 4	Pays à J. Evans Conférence Plan Rebours E.	1500
Mars 30	Pays ent sur Debenture échéance du Mar 03	32060



25689499

Balancier en banque 4547401

Suivant levé, applicable comme suit.
33000⁰⁰ pour un pent. ou terrail Rec
St. Elizabeth & 3000⁰⁰ pour une camion
et accessoires, - 3000⁰⁰ ayant été payée
déja aux ingénieurs pour prépa
ration du Plans et les ci-hauts

Etat Re Règlement No 138
Empreint de 221800⁰⁰

1903 Oct 15 Montant des Débentures 221800⁰⁰
" de la Première 5165
Succursale et Banque 247165

Payé
Nov 2 La Banque Province
3 Bicéch - 243000⁰⁰ ch.
T1 - de 22000⁰⁰, dont 2
prem par le Règlement 83000
Dut sur do 1685
Partie des intérêts sur
Débentures échéance 1^{er} Nov 31505
Payé M. Henault ap
travaux rue St Ambrois 10000
Payé Transport à la
Banque St Henri. Compte
Courant pour sommes
lémentant avancé 10000
1904 Mai 2 Payé partie des intérêts
sur Débentures échéance
du 1^{er} Mai 1904 24810



Balanç en banque 197165
succursale et Banque, y compris la prime de
5165⁰⁰, mais non les intérêts acquis sur
le dépôt, quoiqu'en date du 7 Mars
dernier, demande a été fait à la
banque de ce débet ces intérêts
depuis le 15 Sept. 1903, suivant
arrangement, la réponse se fait
encore attendre.

Détails supplémentaires.
La Société avait donc d'après le Règlement de retenir pour le fond général
que la somme de 43106³² suivant
les items, c'est à dire supplémentaire 3000⁰⁰

et Campeau en souffrance $\$110445.00$, cette somme a été échotée, et en plus la somme de $\$34894.68$, remboursable par l'acte par le fonds général, dont une partie a déjà été remboursée comme suit savoir:

Pays Bellet Banque Québec 4000

: J. Vienne 7250

: Hippolyte Moat 8000

: Johnson 1836.39 31076.39

laiscent un équilibre de $\$33818.29$ due par le fonds servir est ajouté à l'équilibre due par la Banque $\$98000.00$ = ces deux montants font au total la somme de $\$125818.29$ pour rembourser les dettes prévues par le Règlement Commune sont savoir:

Union St Joseph 8000

3000

Fabrique de l'Élégante 15000

Chênevert 3000

Succ des usq 166145

: Rodier 17500

: Brown 9918

Bray & Cie 68738.84



Pour payer ces différentes caisses suivant le Règlement il y a un montant destiné à la Banque de $\$99165.00$ y compris la prime mais non les intérêts - et que mentionné déjà. ce tableau ci-dessous sera payable par la Banque le 1^{er} Octobre

CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10241

Etat= Règlement #118
Etat= Règlement #138
Rapport emprunts
temporaires à la
Banque Provinciale
7/9/04



P23/E2,239

Montréal, 7 septembre 1904.

Au maire et aux échevins
de la cité de Saint-Henri.

Messieurs,

J'ai vu aujourd'hui M. Heneker, l'avocat de The Montreal Engine Works Company, qui m'a demandé si votre conseil avait pris une décision sur les propositions faites par la compagnie il y a quelques temps.

J'ai répondu à M. Heneker que je ne le croyais pas. Sur ce, l'avocat de la compagnie, apprenant qu'il y aurait une assemblée du conseil ce soir, m'a demandé de vous écrire qu'il s'attendait à une réponse de votre conseil, quelle qu'elle soit.

De même, dans la cause de Cantin contre la cité de St. Henri, M. Bond, l'avocat de M. Cantin, m'a mis en demeure aujourd'hui d'avoir à produire un plaidoyer dans cette cause, le plus tard cette semaine.

Comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, il me faut, pour faire le plaidoyer, que le conseil ait décidé de faire dans cette cause, connaître le montant que la cité se propose d'offrir à M. Cantin.

Autrement, je serais obligé de plaider par une dénégation générale, et, si plus tard, nous réussissons à faire réduire le montant demandé, nous payerons tous les frais, tout comme s'il n'y avait pas eu de réduction.

** M. Brisbois*
Louis
L.C. M. Rodrique a traduit devant la Cour du Recorder M. Alfred Brisbois, pour contravention au règlement des batisse.

** M. Rodrique*
L.C. Avant que la cause soit plaidée devant le Recorder, M. Brisbois, comme c'est son droit, a fait signifier à ~~le Recorder~~ au Recorder de la cité de Saint-Henri, et à la cité elle-même, une requête pour bref de certiorari, laquelle requête sera présentée devant un juge de la Cour Supérieure, le 9 du courant.

M. Rodrique
L.C. Que dois-je faire dans cette cause ? Est-ce que je dois purement et simplement comparaître en déclarant que la cité de Saint-Henri s'en rapporte à justice, laissant les deux parties principales régler leur difficulté ; ou bien devrais-je intervenir dans la cause, et, vu qu'il s'agit d'un règlement de la cité de Saint-Henri, plaider au fond ?

Réf. Je viens de recevoir une résolution adoptée hier au soir par le comité général du conseil, me demandant de préparer une requête adressée à la commission des chemins de fer à Ottawa, aux fins d'obtenir la construction d'un tunnel traversant la rue Ste-Elizabeth, ou une traverse libre à niveau sur cette rue ~~et~~ sur la rue St-Jean.

Veuillez donc référer cette question à votre prochaine assemblée du comité général, afin que je puisse obtenir de vous certains détails absolument nécessaires pour la rédaction de cette requête.

Votre bien dévoué,

Sous Codere.

CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10242

Louis Coderre
in re:
"Waterous Engine Works"
"Alfred Brisebois"
"Rue Ste. Elisabeth & St Jean"
7/9/04



P23/E2,239